2 septembre 2008 **08.371**

Question Patrick Erard

Apprenant-e quésaquo?

Si on vous dit "un apprenant gestionnaire du commerce de détail ou un technologue en industrie laitière", que comprenez-vous? Derrière ce verbiage se cache un apprenti vendeur et un laitier-fromager.

Dans une volonté de valoriser certaines formations, plus par la terminologie que par le salaire, on en est arrivé à ce que le commun des mortels ne comprenne plus la plupart des offres d'emploi qui paraissent dans les médias.

Le summum est le terme "apprenant", reliquat de la procédure de consultation sur la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle. Il a suffisamment irrité certaines personnes pour que les vaudois le suppriment systématiquement de leur législation et réglementation. Les vaudois se réfèrent en cela à une réponse de l'académie française qui n'a pas jugé utile de faire entrer le néologisme "apprenant" dans son dictionnaire.

Qu'en pense le Conseil d'Etat? Est-il prêt à demander à ses services de revenir à une pratique plus compréhensible, et dès lors de retirer progressivement de son jargon le terme "apprenant et apprenante"?